

COLLECTIVITÉ

COURCELLES-SAPICOURT
Arrondissement de Reims
Canton de Ville en Tardenois

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 6 février 2015

Par suite d'une convocation en date du 26 janvier 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Gérald MABILE, Jean MICHEL, Michel BACARISSE, Pierre CARRE, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Xavier CULEUX, Thierry PROLA.
présents	10	
votants	10	Absents : Maurice ENGELMANN donne procuration à Jean MICHEL Jacky LESUEUR.
Délibération n°	7/2015	Secrétaire de séance : Gérald MABILE.

Objet : CRETATION D'UNE ZONE DE RENCONTRE A 20 KM/H DANS LES RUES : Montcet, St Vincent, Mozart, St Eloi, Ventelay, impasses St Eloi et Mozart ainsi que la rue des Grandes Années.

Le Maire informe le conseil municipal qu'afin de faciliter les déplacements des piétons et d'améliorer leur sécurité, l'instauration d'une zone de rencontre à 20 km/h sur ces voies communale est rendue nécessaire, en raison de l'étroitesse des rues et de l'absence de trottoirs. Ils demandent au conseil municipal d'en délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention,

ACCEPTE la création d'une zone de rencontre à 20 hm/h proposée par Monsieur Le Maire dans les rues : Montcet, St Vincent, Mozart, St Eloi, Ventelay, rue des Grandes Années ainsi que dans les impasses St Eloi et Mozart.
DECIDE l'achat de panneaux et la mise en place d'une signalisation au sol. Cette dépense sera imputée en section d'investissement sur le budget 2015.

CHARGE le maire de contacter des entreprises et **AUTORISE** à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 6 février 2015
Affichage du 9 février 2015
Le Maire
Patrick DAHLEM